

COMPÉTITIONS 2021

ADAPTATION DE LA SAISON COMPÉTITIVE

Ce document précise les mesures générales à appliquer pour l'organisation des compétitions à compter du 15 décembre 2020. Il est complété par les documents présentant des points spécifiques pour certaines disciplines.

Il convient de considérer que la réglementation technique 2020-2021 est modifiée en conséquence.

Ces mesures prennent en compte le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19 et les conditions de reprise de l'activité dans les clubs, en particulier la date du 15 décembre pour les mineurs et celle du 20 janvier pour les majeurs.

Des mises à jour de ces adaptations pourront être réalisées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures gouvernementales.

Les adaptations :

- ✓ Un temps de reprise permettant une bonne préparation physique et technique pour une participation aux compétitions en toute sécurité (mesure non applicable pour les territoires non soumis au confinement et à l'arrêt de la pratique sportive dans les clubs) :
 - Pour les mineurs la reprise des compétitions est envisageable fin janvier.
 - Pour les majeurs un peu plus de temps sera nécessaire.
 - Avec une sensibilisation sur la nécessité de s'adapter au niveau du moment.
- ✓ Le report des dates limites d'engagement pour les catégories à finalité nationale (GAM-GAF-GR-Aérobic-GAc-TeamGym) ainsi que des dates de transmission des listes de gymnastes en GAM (Nationale A1), GAF (Nationale 1) et GR (Nationale par équipes).
- ✓ Le report des dates limites pour l'organisation des compétitions qualificatives pour les finales nationales, avec un délai réduit à 4 voire 3 semaines.
- ✓ La suppression des dates communes pour les compétitions qualificatives en Performance pour la GAM et la GAF.
- ✓ Un allègement des circuits compétitifs, avec un cadre général défini par la fédération et une déclinaison par les comités régionaux et départementaux avec des adaptations possibles selon les territoires :
 - L'étape région ou regroupement reste la compétition de référence pour la qualification en finale nationale ;
 - Les structures déconcentrées peuvent aménager le circuit compétitif avec une réduction du nombre d'étapes, voire un accès direct au niveau région ou regroupement ;
 - Les modes de calcul des quotas de qualification pour les finales nationales restent basés sur les territoires de référence identifiés dans la réglementation technique, quels que soient les aménagements réalisés au niveau territorial ;

- Pour les majeurs, possibilité de ne pas participer à la première étape compétitive afin de conserver un temps de reprise suffisant (par exemple pas de participation à la sélective 1 en Trampoline) ;
 - Pour les catégories à finalité autre que nationale, les comités départementaux et régionaux peuvent aménager le circuit compétitif avec une réduction du nombre d'étapes ou de compétitions sur un même niveau territorial (compétitions d'orientation et/ou finale territoriale) ;
 - Se référer au document présentant les adaptations par discipline pour des précisions complémentaires.
- ✓ Une réorganisation du circuit des sélectives interrégionales en Tumbling et GAc :
 - Un découpage en demi France et deux weekends avec un lieu de compétition sur chaque territoire ;
 - Les dates retenues : 13-14 mars et 10-11 avril ;
 - Un décalage de date reste possible en fonction de la disponibilité des installations identifiées par les COLs.
 - ✓ Une adaptation des minima ou des exigences de difficulté en TR-TU-GAc. Se référer aux documents présentant ces mesures par discipline.
 - ✓ Pour le calendrier des finales nationales :
 - Remplacement du Festi Aéro par une e-compétition ;
 - Une révision possible des jumelages pour plusieurs finales nationales afin de faciliter l'identification d'organisateur : séparation TR-TU et GAc pour le championnat de France par équipes et le championnat de France, séparation GAM et GAF pour le Top 12 et le championnat de France par équipes A.
 - ✓ Pour la gestion des finales nationales : étude en cours pour définir le volume maximum de compétiteurs en référence au protocole sanitaire, pouvant aboutir à une réduction limitée du nombre de participants afin de mieux gérer les flux.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . Suppression des dates communes en Performance . Dates limites pour les compétitions qualificatives : 3 semaines avant la finale nationale
	Engagements	. Date limite repoussée au 1er février pour les catégories à finalité nationale
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . Allègement au niveau des étapes (Fédéral et Performance) et des compétitions au même échelon (Fédéral). Gestion par les comités départementaux et régionaux. Principe valable pour les catégories à finalité nationale ainsi que les autres catégories . Possibilité de fonctionner sous forme de sélectives de niveau régional
	Formats	. Envisager une division des compétitions pour gérer les volumes de compétiteurs (par exemple comme CF équipes A et CF équipes B)

FINALES NATIONALES	Calendrier	. Pas de modification
	Engagements	. Report de date pour la liste des gymnastes autorisés à concourir en Nationale A1 : transmission par les clubs au 15 février, publication au 15 mars
	Modalités de qualification	. Nécessité d'avoir un résultat de niveau régional ou regroupement (compétition qualificative ou sélective)
	Formats	<ul style="list-style-type: none"> . Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire . Possibilité de séparation GAM et GAF pour faciliter l'identification d'un organisateur pour le CF équipes A

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FÉMININE
--

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . Suppression des dates communes en Performance . Dates limites pour les compétitions qualificatives : 3 semaines avant la finale nationale
	Engagements	. Date limite repoussée au 1er février pour les catégories à finalité nationale
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . Allègement au niveau des étapes (Fédéral et Performance) et des compétitions au même échelon (Fédéral). Gestion par les comités départementaux et régionaux. Principe valable pour les catégories à finalité nationale ainsi que les autres catégories . Possibilité de fonctionner sous forme de sélectives de niveau régional
	Formats	. Envisager une division des compétitions pour gérer les volumes de compétiteurs (par exemple comme CF équipes A et CF équipes B)

FINALES NATIONALES	Calendrier	. Pas de modification
	Engagements	. Report de date pour la liste des gymnastes autorisées à concourir en Nationale 1 : transmission par les clubs au 15 février, publication au 15 mars
	Modalités de qualification	. Nécessité d'avoir un résultat de niveau régional ou regroupement (compétition qualificative ou sélective)
	Formats	<ul style="list-style-type: none"> . Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire . Possibilité de séparation GAM et GAF pour faciliter l'identification d'un organisateur pour le CF équipes A

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . Individuelles : 1 à 2 compétitions entre fin janvier et début mars . Équipes et Ensembles, dates limites pour les compétitions qualificatives : 3 semaines avant la finale nationale
	Engagements	. Date limite repoussée au 15 février pour les équipes et ensembles
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . Individuelles : 1 à 2 compétitions entre fin janvier et début mars de niveau départemental et/ou interdépartemental et/ou régional - Compétition Nationale 10-11 ans à organiser en région pour l'identification des gymnastes qualifiées en Avenir . Équipes et Ensembles : allègement au niveau des étapes (Fédéral et Performance) et des compétitions au même échelon (Fédéral). Gestion par les comités départementaux et régionaux. Principe valable pour les catégories à finalité nationale ainsi que les autres catégories
	Formats	. Envisager une division des compétitions pour gérer les volumes de compétiteurs (répartition des catégories sur plusieurs lieux)

FINALES NATIONALES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Individuelles : pas de finale nationale . Équipes et Ensembles : pas de modification
	Engagements	<ul style="list-style-type: none"> . Engagements nominatifs pour la RERJ à réaliser pour le 20 janvier . Report de date pour la liste des gymnastes autorisées à concourir en Nationale par équipes : transmission par les clubs au 15 février, publication au 15 mars
	Modalités de qualification	. Nécessité d'avoir un résultat de niveau régional ou regroupement
	Formats	. Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire

AÉROBIC

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . Compétitions inter-régionales Nord et Sud maintenues les 3-4 avril
	Engagements	. Date limite repoussée au 15 février
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . Étape interdépartementale ou régionale à conserver en Fédérale B et Fédérale A, souhaitée en Nationale B et Nationale A . Étape régionale ou regroupement : à conserver en Fédérale B et Fédérale A, souhaitée en Nationale B et Nationale A . Étape interrégionale : à conserver en Nationale B et Nationale A
	Formats	. Jury : 1/2 jury sur table complète ou double jury avec séparation (précisions dans une version à venir du protocole Covid-19 des compétitions)

FINALES NATIONALES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Festi Aéro : organisation sous forme de e-compétition (modalités précisées prochainement) . Championnat de France et Trophée fédéral : pas de modification
	Engagements	
	Modalités de qualification	<ul style="list-style-type: none"> . Nécessité d'avoir un résultat de niveau régional ou regroupement en Fédérale A, puis classement vertical . Nécessité d'avoir un résultat de niveau interrégional en Nationale B et Nationale A, puis classement vertical
	Formats	<ul style="list-style-type: none"> . Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire . Allongement possible de la durée : 2 jours complets

TRAMPOLINE

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . Sélective 1 en février / sélective 2 en mars / sélective 3 en avril . En Fédéral : date limite repoussée aux 17-18 avril
	Engagements	
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . En Nationale et en Élite : <ul style="list-style-type: none"> - Système modulable selon l'évolution des contraintes sanitaires (organisation ou annulation des sélectives 1 2 3) - À ce jour le circuit compétitif complet est à mettre en place, à l'exception des majeurs qui ne débute les compétitions qu'à partir de la sélective 2 . En Fédéral : aménagements possibles par les structures déconcentrées selon les contraintes territoriales
	Formats	

FINALES NATIONALES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Pas de modification mais une adaptation envisageable selon les possibilités des organisateurs, pour le championnat de France par équipes et le championnat de France individuel et synchro
	Engagements	
	Modalités de qualification	<ul style="list-style-type: none"> . En Élite et en Nationale : <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des modalités selon les sélectives effectivement réalisés : 1 seul total sur 2 sélectives / qualification de tous les gymnastes ayant réalisé les minima de difficulté (cf. document en annexe) - Réduction des minima de sélection (cf. document en annexe) - Liste DTN pour la qualification au championnat de France Élite - Qualification possible sur la finale nationale de niveau inférieur (Élite vers Nationale / Nationale vers Nationale B) - Dérogations CNS sur demande . Championnat de France par équipes : pas de qualifications supplémentaires en Nationale 3
	Formats	<ul style="list-style-type: none"> . Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire . Possibilité de séparation TR-TU et GAc pour faciliter l'identification d'un organisateur

TUMBLING

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . En Nationale et en Élite : <ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation avec découpage du territoire en demi-France - 2x2 compétitions sélectives organisées : sélective 1 les 13-14 mars et sélective 2 les 10-11 avril . En Fédéral : date limite repoussée aux 17-18 avril
	Engagements	
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . En Nationale et en Élite : 2 sélectives pour chaque club, avec limite de territoire. Découpage précisé après l'identification des lieux de compétition . En Fédéral : aménagements possibles par les structures déconcentrées selon les contraintes territoriales
	Formats	

FINALES NATIONALES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Pas de modification mais une adaptation envisageable selon les possibilités des organisateurs, pour le championnat de France par équipes et le championnat de France individuel
	Engagements	
	Modalités de qualification	<ul style="list-style-type: none"> . En Élite et en Nationale : <ul style="list-style-type: none"> - Adaptation des modalités selon les circuits compétitifs effectivement réalisés : 1 seul total sur 2 sélectives / qualification de tous les gymnastes ayant réalisé les minima de difficulté (cf. document en annexe) - Réduction des minima de sélection (cf. document en annexe) - Liste DTN pour la qualification au championnat de France Élite - Qualification possible sur la finale nationale de niveau inférieur (Élite vers Nationale) - Dérogations CNS sur demande . Championnat de France par équipes : qualification sur sélective 1 Nord et Sud
	Formats	<ul style="list-style-type: none"> . Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire . Possibilité de séparation TR-TU et GAc pour faciliter l'identification d'un organisateur

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . En Nationale et en Élite : <ul style="list-style-type: none"> - Réorganisation avec découpage du territoire en demi-France - 2x2 compétitions sélectives organisées : sélective 1 les 13-14 mars et sélective 2 les 10-11 avril . En Fédéral : date limite repoussée aux 1-2 mai
	Engagements	. Date limite repoussée au 15 février pour la filière Fédérale
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . En Nationale et en Élite : 2 sélectives pour chaque club, avec limite de territoire. Découpage précisé après l'identification des lieux de compétition . Pour les NATC, pas de participation à la S1, participation à la S2 et 2ème opportunité de qualification lors du championnat de France par équipes . En Fédéral : aménagements possibles par les structures déconcentrées selon les contraintes territoriales
	Formats	

FINALES NATIONALES	Calendrier	. Pas de modification mais une adaptation envisageable selon les possibilités des organisateurs, pour le championnat de France par équipes et le championnat de France par unités
	Engagements	. FestiGAc : date limite fixée au 26 avril. Possibilité de limiter les engagements à une équipe par club si la capacité d'accueil est limitée. La décision sera prise ultérieurement
	Modalités de qualification	<ul style="list-style-type: none"> . En Fédéral : <ul style="list-style-type: none"> - Privilégier la compétition régionale pour la qualification au Trophée fédéral - Système de sélection alternatif possible avec l'accord de la CNS en cas de difficulté particulière . Championnat de France par équipes : coefficient 0,01 au lieu de 0,03 + valeurs réelles difficulté en ELES et NAAV au coefficient 0,01 . En NATC : plafonnement difficulté à 70 valeurs en statique, 80 valeurs en dynamique + coefficient 0,01 au lieu de 0,03 . En NBTC, numérisés clausus revu selon un prorata des unités présentant uniquement des gymnastes mineurs et des unités présentant au moins un gymnaste majeur . En Élite : <ul style="list-style-type: none"> - en ELJU et ELSE suppression du plancher de difficulté - Liste DTN en ELJU et ELSE s'il n'y a pas de sélectives
	Formats	<ul style="list-style-type: none"> . Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire . Possibilité de séparation GAc et TR-TU pour faciliter l'identification d'un organisateur

TEAMGYM

COMPÉTITIONS QUALIFICATIVES ET SÉLECTIVES	Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> . Reprise des compétitions possible fin janvier, avec un délai supplémentaire pour les majeurs . Date limite repoussée aux 24-25 avril
	Engagements	. Date limite repoussée au 15 février
	Circuits compétitifs	<ul style="list-style-type: none"> . Possibilité de supprimer l'échelon départemental . 2 étapes compétitives de niveau interdépartement ou région et région ou regroupement à organiser
	Formats	. Volume de compétiteurs à définir en lien avec le protocole Covid-19 des compétitions

FINALES NATIONALES	Calendrier	. Pas de modification
	Engagements	
	Modalités de qualification	<ul style="list-style-type: none"> . Participation aux 2 étapes compétitives . Possibilité de mise en place de quotas en référence aux engagements et au volume de compétiteurs pouvant être accueillis sur la finale nationale
	Formats	. Réflexion en cours sur l'ajustement du volume de compétiteurs en référence au protocole sanitaire

COMPÉTITIONS 2021 – ADAPTATIONS TR-TU

Aménagements et dispositions du Règlement Technique et de la Lettre FFGym TR-TU 2020-2021, pour les compétitions 2021, en lien avec la crise sanitaire et les restrictions imposées :

TRAMPOLINE INDIVIDUEL

Filière Fédérale :

Les comités régionaux ont jusqu'au 18 avril 2021 pour organiser les compétitions de la filière fédérale sélectives pour le Trophée Fédéral 2021.

Filière Nationale :

La CNS TR-TU propose un système évolutif en fonction de la situation sanitaire. Des adaptations seront proposées aux régions soumises à d'éventuelles restrictions.

Le système de qualification pour les Championnats de France dépend du nombre de compétitions sélectives qui seront réellement organisées, selon les hypothèses suivantes :

1. **Si les 3 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 4 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les gymnastes majeurs ne pouvant reprendre les entraînements qu'à partir du 20 janvier 2021, ils ne sont pas autorisés à participer à la sélective 1 (S1). Ils sont donc soumis, au minimum, à l'hypothèse n°2.
 - Réaliser 2 fois les minima de sélection sur les 3 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)
2. **Si 2 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 2 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)
3. **Si 1 compétition sélective peut être organisée**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 6 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Le libre 1 (L1) est supprimé pour toutes les catégories
 - Les gymnastes doivent réaliser deux libres 2 (L2) et atteindre les minima indiqués dans le tableau ci-après
 - Le meilleur des deux L2 est pris en compte

4. Si aucune compétition sélective ne peut être organisée

- La CNS établira une liste des gymnastes qualifiés en fonction de résultats antérieurs (S1 2020, CDF 2019, ou toute autre compétition officielle permettant de juger des performances d'un gymnaste)
- Des demandes de dérogations selon un formulaire particulier, pourront être adressées à la CNS, qui statuera. La CNS pourra demander des supports vidéos ou résultats officiels permettant d'étayer la demande de dérogation.
- Des regroupements pourront être organisés localement en région pour évaluer des gymnastes en vue d'une sélection aux Championnats de France. La CNS pourra alors mandater un juge international pour évaluer les gymnastes, sur place, et soumettre un avis à la CNS.

TRAMPOLINE FEMININ		si 3 sélectives		si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE NATIONALE		Réaliser 2 fois les minima sur 3 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Age	Score	Diff	Score	Diff	Score	Diff
9-10 ans	9 ans	75,0	1,4	74,0	1,4	37,0	1,4
	10 ans		1,7		1,7		1,7
11-12 ans	11 et 12 ans	76,5	2,9	75,5	2,9	38,5	2,9
13-14 ans	13 et 14 ans	79,5	4,1	78,5	4,1	40,5	4,1
15-16 ans	15 et 16 ans	81,5	5,8	80,5	5,8	43,0	5,8
17 ans et +	17 ans	83,5	6,3	82,5	6,3	44,0	6,3
	18 ans et +	interdit	interdit				

TRAMPOLINE MASCULIN		si 3 sélectives		si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE NATIONALE		Réaliser 2 fois les minima sur 3 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Age	Score	Diff	Score	Diff	Score	Diff
9-10 ans	9 ans	75,0	1,4	74,0	1,4	37,0	1,4
	10 ans		1,7		1,7		1,7
11-12 ans	11 et 12 ans	76,5	2,9	75,5	2,9	38,5	2,9
13-14 ans	13 et 14 ans	80,5	4,5	79,5	4,5	41,0	4,5
15-16 ans	15 et 16 ans	84,5	6,3	83,5	6,3	44,0	6,3
17 ans et +	17 ans	88,0	7,6	87,0	7,6	46,0	7,6
	18 ans et +	interdit	interdit				

A l'issue de la ou des compétitions sélectives, les 10 premiers gymnastes non qualifiés aux Championnats de France en filière Nationale (NA), sont qualifiés au Trophée Fédéral en catégorie Nationale B (NB)

Filière Elite :

Les gymnastes identifiés sur la liste HN et PPF inscrits aux Masters 2020, sont qualifiés pour les Championnats de France 2021 en filière Elite.

La liste de ces gymnastes est disponible dans la base documentaire du site fédéral : https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tu_mbling

Pour les gymnastes qui n'appartiennent pas à la liste mentionnée ci-dessus, la CNS TR-TU propose un système évolutif en fonction de la situation sanitaire. Des adaptations seront proposées aux régions soumises à d'éventuelles restrictions.

Le système de qualification pour les Championnats de France dépend du nombre de compétitions sélectives qui seront réellement organisées, selon les hypothèses suivantes :

1. **Si les 3 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 4 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les gymnastes majeurs qui n'appartiennent pas aux listes HN ou PPF ne pouvant reprendre les entraînements qu'à partir du 20 janvier 2021, ils ne sont pas autorisés à participer à la sélective 1 (S1). Ils sont donc soumis, au minimum, à l'hypothèse n°2.
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 3 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)

2. **Si 2 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 2 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)

3. **Si 1 compétition sélective peut être organisée**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 6 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Le libre 1 (L1) est supprimé pour toutes les catégories
 - Les gymnastes doivent réaliser deux libres 2 (L2) et atteindre les minima indiqués dans le tableau ci-après
 - Le meilleur des deux L2 est pris en compte

4. **Si aucune compétition sélective ne peut être organisée**
 - La CNS établira une liste des gymnastes qualifiés en fonction de résultats antérieurs (S1 2020, CDF 2019, Masters 2019 ou toute autre compétition officielle permettant de juger des performances d'un gymnaste)
 - Des demandes de dérogations selon un formulaire particulier, pourront être adressées à la CNS, qui statuera. La CNS pourra demander des supports vidéos ou résultats officiels permettant d'étayer la demande de dérogation.

- Des regroupements pourront être organisés localement en région pour évaluer des gymnastes en vue d'une sélection aux Championnats de France. La CNS pourra alors mandater un juge international pour évaluer les gymnastes, sur place, et soumettre un avis à la CNS.

TRAMPOLINE FEMININ		si 3 sélectives		si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE ELITE		Réaliser 1 fois les minima sur 3 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Age	Score	Diff	Score	Diff	Score	Diff
11-12 ans	11 et 12 ans	78,5	5,0	77,5	5,0	41,5	5,0
13-14 ans	13 et 14 ans	81,5	6,3	80,5	6,3	43,5	6,3
15-16 ans	15 et 16 ans	83,5	7,7	82,5	7,7	45,0	7,7
17-21 ans	17 ans	87,0	10,7*	86,0	10,7*	47,0	8,7
	18 à 21 ans**	interdit	interdit				
Senior	17 ans	92,5	15,0*	91,5	15,0*	50,0	11,9
	18 ans et +**	interdit	interdit				

TRAMPOLINE MASCULIN		si 3 sélectives		si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE ELITE		Réaliser 1 fois les minima sur 3 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Age	Score	Diff	Score	Diff	Score	Diff
11-12 ans	11 et 12 ans	78,5	5,0	77,5	5,0	41,5	5,0
13-14 ans	13 et 14 ans	83,0	7,5	82,5	7,5	44,5	7,5
15-16 ans	15 et 16 ans	87,0	9,1	86,0	9,1	47,0	9,1
17-21 ans	17 ans	93,5	13,0*	92,5	13,0*	50,0	10,7
	18 à 21 ans**	interdit	interdit				
Senior	17 ans	101,0	19,5*	100,0	19,5*	55,0	15,0
	18 ans et +**	interdit	interdit				

* les gymnastes de 18 ans et + qui n'appartiennent pas aux listes HN ou PPF ne sont pas autorisés à concourir

** cumul L1 + L2

Conformément à la Lettre FFGym TR-TU 2020-2021 (page 6), « un gymnaste qui concourt en filière EL individuelle, mais qui ne réalise pas les critères de sélection [révisés] au Championnat de France peut être qualifié dans la filière NA, s'il satisfait aux conditions de sélection [révisés] de cette filière. Réaliser 1 seule fois les critères de sélection lors (...) des compétitions sélectives. »

Championnats de France par équipes :

Les gymnastes majeurs n'étant pas autorisés à participer aux S1, et contrairement à ce qui est indiqué à la page 9 de la Lettre FFGym 2020-2021, les sélections supplémentaires pour les Championnats de France par équipes sont annulées.

TRAMPOLINE SYNCHRONISÉ

Filière Nationale :

La CNS TR-TU propose un système évolutif en fonction de la situation sanitaire. Des adaptations seront proposées aux régions soumises à d'éventuelles restrictions.

Le système de qualification pour les Championnats de France dépend du nombre de compétitions sélectives qui seront réellement organisées, selon les hypothèses suivantes :

1. **Si les 3 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 4 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les gymnastes majeurs ne pouvant reprendre les entraînements qu'à partir du 20 janvier 2021, ils ne sont pas autorisés à participer à la sélective 1 (S1). Ils sont donc soumis, au minimum, à l'hypothèse n°2.
 - Réaliser 2 fois les minima de sélection sur les 3 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)

2. **Si 2 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 2 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)

3. **Si 1 compétition sélective peut être organisée**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 6 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les groupes synchro doivent réaliser deux libres 2 (L2) et atteindre les minima indiqués dans le tableau ci-après
 - Le meilleur des deux L2 est pris en compte

4. **Si aucune compétition sélective ne peut être organisée**
 - La CNS établira une liste de groupes synchro qualifiés en fonction de résultats antérieurs (S1 2020, CDF 2019, ou toute autre compétition officielle permettant de juger des performances d'un groupe synchro)
 - Des demandes de dérogations selon un formulaire particulier, pourront être adressées à la CNS, qui statuera. La CNS pourra demander des supports vidéos ou résultats officiels permettant d'étayer la demande de dérogation.

TRAMPOLINE SYNCHRO		si 3 sélectives		si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE NATIONALE		Réaliser 2 fois les minima sur 3 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Age	Score	Diff	Score	Diff	Score	Diff
9-11 ans	9-11 ans	34,5	1,7	34,0	1,7	33,5	1,7
11-14 ans	11 à 14 ans	35,5	2,9	35,0	2,9	34,5	2,9
15 ans et +	15 à 17 ans	38,0	5,8	37,5	5,8	37,0	5,8
	18 ans et +	interdit	interdit				

Filière Elite :

Les groupes synchro inscrits aux Masters 2020 et composés de gymnastes identifiés sur la liste HN et PPF, sont qualifiés pour les Championnats de France 2021 en filière Elite.

La liste de ces gymnastes est disponible dans la base documentaire du site fédéral : https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tu_mbling

Pour les groupes synchro composés de gymnastes qui n'appartiennent pas à la liste mentionnée ci-dessus, la CNS TR-TU propose un système évolutif en fonction de la situation sanitaire. Des adaptations seront proposées aux régions soumises à d'éventuelles restrictions.

Le système de qualification pour les Championnats de France dépend du nombre de compétitions sélectives qui seront réellement organisées, selon les hypothèses suivantes :

1. **Si les 3 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 4 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les gymnastes majeurs qui n'appartiennent pas aux listes HN ou PPF ne pouvant reprendre les entraînements qu'à partir du 20 janvier 2021, ils ne sont pas autorisés à participer à la sélective 1 (S1). Ils sont donc soumis, au minimum, à l'hypothèse n°2.
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 3 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)

2. **Si 2 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 2 compétitions sélectives (minima révisés à la baisse)

3. **Si 1 compétition sélective peut être organisée**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 6 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les groupes synchro doivent réaliser deux libres 2 (L2) et atteindre les minima indiqués dans le tableau ci-après
 - Le meilleur des deux L2 est pris en compte

4. **Si aucune compétition sélective ne peut être organisée**
 - La CNS établira une liste des gymnastes qualifiés en fonction de résultats antérieurs (S1 2020, CDF 2019, Masters 2019 ou toute autre compétition officielle permettant de juger des performances d'un groupe synchro)
 - Des demandes de dérogations selon un formulaire particulier, pourront être adressées à la CNS, qui statuera. La CNS pourra demander des supports vidéos ou résultats officiels permettant d'étayer la demande de dérogation.

TRAMPOLINE SYNCHRO			si 3 sélectives		si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE ELITE			Réaliser 1 fois les minima sur 3 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Genre	Age	Score	Diff	Score	Diff	Score	Diff
11-13 ans	mixte	11 à 13 ans	36,5	5,0	36,0	5,0	35,5	5,0
14-16 ans	F	14 à 16 ans	37,5	6,5	37,0	6,5	36,5	6,5
	H	14 à 16 ans	38,5	7,5	38,0	7,5	37,5	7,5
17 ans et +	F	17 ans	39,5	8,6	39,0	8,6	38,5	8,6
		18 ans et +**	interdit	interdit				
	H	17 ans	41,5	10,6	40,5	10,6	40,0	10,6
		18 ans et +**	interdit	interdit				

** les gymnastes de 18 ans et + qui n'appartiennent pas aux listes HN ou PPF ne sont pas autorisés à concourir

TUMBLING

Les compétitions sélectives S1 et S2 sont reportées de manière à proposer 2 compétitions sélectives par club :

- une S1 Nord et une S1 Sud en mars 2021
- une S2 Nord et une S2 Sud en avril 2021

Filière Nationale :

La CNS TR-TU propose un système évolutif en fonction de la situation sanitaire. Des adaptations seront proposées aux régions soumises à d'éventuelles restrictions.

Le système de qualification pour les Championnats de France dépend du nombre de compétitions sélectives qui seront réellement organisées, selon les hypothèses suivantes :

1. **Si 2 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 2 compétitions sélectives.
2. **Si 1 compétition sélective peut être organisée**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les gymnastes doivent réaliser deux séries libres de 8 éléments et atteindre les minima indiqués dans le tableau ci-après
 - Le meilleur des 2 passages est pris en compte

TUMBLING FEMININ	si 2 sélectives			si 1 sélective		
FILIERE NATIONALE	Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives			Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2		
Catégorie	Score	Diff	Programme	Score	Diff	Programme
10-12 ans	45,0 (B1+B2)	1,2	Cf Brochure technique 2020-2021	23,7	1,2	1 libre de 8 éléments. 2 essais. Le meilleur compte.
13-14 ans	52,3 (L1+L2+ACROS)	2,3	Cf Brochure technique 2020-2021	49,4	2,3	1 libre de 5 éléments + 1 libre de 8 éléments. Un 2 ^e essai est possible si les minima ne sont pas atteints.
15-16 ans	53,3	3,8	Cf Brochure technique 2020-2021	50,9	3,8	1 libre de 5 éléments avec 2 saltos + 1 libre de 8 éléments avec 3 saltos. Un 2 ^e essai est possible si les minima ne sont pas atteints.
17 ans et +	52,4	2,9	Cf Brochure technique 2020-2021	50,0	2,9	1 libre de 5 éléments avec 2 saltos + 1 libre de 8 éléments avec 3 saltos. Un 2 ^e essai est possible si les minima ne sont pas atteints.

TUMBLING MASCULIN	si 2 sélectives			si 1 sélective		
FILIERE NATIONALE	Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives			Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2		
Catégorie	Score	Diff	Programme	Score	Diff	Programme
10-12 ans	45,0 (B1+B2)	1,2	Cf Brochure technique 2020-2021	23,7	1,2	1 libre de 8 éléments. 2 essais. Le meilleur compte.
13-14 ans	52,3 (L1+L2+ACROS)	2,3	Cf Brochure technique 2020-2021	49,4	2,3	1 libre de 5 éléments + 1 libre de 8 éléments Un 2 ^e essai est possible si les minima ne sont pas atteints.
15-16 ans	53,3	3,8	Cf Brochure technique 2020-2021	50,9	3,8	Un 2 ^e essai est possible si les minima ne sont pas atteints.
17 ans et +	52,4	3,9	Cf Brochure technique 2020-2021	48,9	3,9	2 libres de 8 éléments. Un 2 ^e essai est possible si les minima ne sont pas atteints.

Filière Elite :

Les gymnastes identifiés sur la liste HN et PPF inscrits aux Masters 2020, sont qualifiés pour les Championnats de France 2021 en filière Elite.

La liste de ces gymnastes est disponible dans la base documentaire du site fédéral : [https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base documentaire compétition/Trampoline Tumbling](https://moncompte.ffgym.fr/Compétition/Base_documentaire_compétition/Trampoline_Tumbling)

Pour les gymnastes qui n'appartiennent pas à la liste mentionnée ci-dessus, la CNS TR-TU propose un système évolutif en fonction de la situation sanitaire. Des adaptations seront proposées aux régions soumises à d'éventuelles restrictions.

Le système de qualification pour les Championnats de France dépend du nombre de compétitions sélectives qui seront réellement organisées, selon les hypothèses suivantes :

1. **Si 2 compétitions sélectives peuvent être organisées**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Réaliser 1 fois les minima de sélection sur les 2 compétitions sélectives.
2. **Si 1 compétition sélective peut être organisée**
 - Les gymnastes doivent disposer d'un minimum de 5 semaines de préparation (la date officielle de levée des restrictions sera prise en compte)
 - Les gymnastes doivent réaliser deux séries libres de 8 éléments et atteindre les minima indiqués dans le tableau ci-après
 - Le meilleur des 2 passages est pris en compte

TUMBLING FEMININ	si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE ELITE	Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Score	Diff	Score	Diff
13-14 ans	51,5 (B1+B2)	5,0	27,3	3,3
15-16 ans	54,4	6,4	27,4	3,4
Senior	55,3	7,3	27,6	3,6

TUMBLING MASCULIN	si 2 sélectives		si 1 sélective	
FILIERE ELITE	Réaliser 1 fois les minima sur 2 compétitions sélectives		Réaliser 1 fois les minima sur 2 tentatives de libre 2	
Catégorie	Score	Diff	Score	Diff
13-14 ans	51,5 (B1+B2)	5,0	27,3	3,3
15-16 ans	55,7	7,7	28,3	4,3
Senior	57,6	9,6	29,3	5,3

Un gymnaste qui concourt en filière Elite, mais qui ne réalise pas les critères de sélection révisés au Championnat de France pourra être reversé en filière Nationale, sur décision de la CNS TR-TU.

Sélection aux Championnats de France par Equipes :

SYSTÈME DE QUALIFICATION DES CLUBS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES 2021

- Les équipes qualifiées au Championnat de France par équipes 2019 sont sélectionnées pour l'édition 2021 (hors réservistes)
- Deux nouvelles places sont ouvertes cette saison en National 2 hommes et femmes. Ces places sont attribuées à partir du classement des clubs masculins et féminins établi à l'issue de la ou des sélectives qui se seront déroulées sur la saison 2021
- Ce classement est réalisé par addition des 3 meilleurs scores de qualification des gymnastes sur le passage de 8 éléments
- Les clubs déjà sélectionnés selon la liste 2019 sont retirés de ce classement
- En cas d'égalité, le rang est déterminé selon les règles de départage déjà définies dans la brochure technique (page 59).